



**P/la CGT BATIGERE**

**Le Secrétaire Général**

**Mohamed MESSAOUD**

**Lettre ouverte de la C.G.T. à Monsieur Nicolas ZITOLI**

**Président du Groupe BATIGERE**

Objet : Ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires 2022

Monsieur le Président,

La France connaît une inflation particulièrement élevée depuis plusieurs mois, obligeant le gouvernement à revaloriser le SMIC une troisième fois, le 1er août 2022 de 2,01%.

Cette nouvelle revalorisation du SMIC, à la suite de l'inflation galopante doit conduire selon notre organisation syndicale CGT à une augmentation globale de nos salaires chez BATIGERE.

Sans hausse générale des salaires, le niveau élevé d'inflation est fortement préjudiciable pour les salariés de BATIGERE en termes de maintien ou de développement du pouvoir d'achat, ne serait-ce que pour assurer une reconnaissance des qualifications ou expérience professionnelle de l'ensemble des salariés.

Nous ne pouvons que constater que les mesures salariales de 2022 accentuent les inégalités de salaire. Il serait enfin temps que nos salariés aient le droit de bénéficier d'un juste retour des bons résultats de l'entreprise.

Tous les salariés de BATIGERE, se sont investis sans faille durant l'année 2021. Année marquée par des mesures sanitaires contraignantes et continuent à le faire encore.

Votre politique sociale à la « tête du client » ne fait que diviser et opposer les salariés. Nous ne pouvons bien évidemment cautionner cette pratique inégalitaire.

Cela ne peut apporter que de l'amertume et de la frustration et dégrade les relations entre les salariés.

Nous vous demandons d'ouvrir des négociations dès à présent, pour avoir un dialogue social de qualité. La démocratie sociale est nécessaire. Or tous les processus démocratiques demandent du temps, afin que chacun puisse s'y impliquer réellement. C'est en tout cas notre vision et notre pratique syndicale de faire en sorte que chaque salarié de BATIGERE puisse s'informer et comprendre, pour s'impliquer dans ces processus de négociations et de revendications

**Après deux années (2020 et 2021) de très bons résultats pour l'entreprise, la situation actuelle doit conduire à une revalorisation conséquente des rémunérations. Espérant que vous comprendrez cette démarche, c'est ainsi que nous vous demandons de convoquer, dans les plus brefs délais, l'ensemble des organisations syndicales pour l'ouverture d'une véritable négociation salariale d'urgence.**

**Pour négocier ensemble, dans un esprit constructif, les principes généraux de la politique salariales (types d'augmentations, part variable, ancienneté, prime ...)**

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Président, nos salutations distinguées,

**P/la CGT BATIGERE**

**Le Secrétaire Général**

**Mohamed MESSAOUD**

